

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 10 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 04 novembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-157 à 25-164 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-165	24	04	09	28
De la délibération n°25-166 à 25-172 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-173	24	05	09	29
De la délibération n°25-174 à 25-181 incluse	26	05	07	31

Secrétaire : M. Olivier NIEL

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRE, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme KOUYOUMDJIAN, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, FERRY, BRUN, ORTEGA, Mmes LÉOSTIC, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Ghislaine VANDAMME ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD (Maire)

ABSENT EXCUSÉ N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : - M. Benoît BALSAN

ABSENT : - M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-157 Décision modificative n°3 du budget communal

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le :
Par affichage, le

14 NOV. 2025

14 NOV. 2025

Fait à Louviers, le

14 NOV. 2025

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-157-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

N°25-157

DÉCISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET COMMUNAL

RAPPORT

Monsieur le Maire indique que cette décision modificative budgétaire trouve son équilibre à (+) 144 000 euros en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement.

Ce correctif budgétaire consiste techniquement en un ajustement des besoins de crédits anticipés au compte administratif à l'appui de travaux dédiés à une revue exhaustive et détaillée de l'ensemble des services opérationnels.

Sur cette base, au chapitre 74, au-delà du recul des (-) 120 000 euros des allocations compensatrices au titre des taxes foncières, résultante de la requalification d'une entreprise par les services fiscaux, des financements CAF alloués au titre des compétences Jeunesse et Petite Enfance lesquels sont bonifiés à l'appui des derniers déclaratifs métier sur la plateforme du financeur, à hauteur de (+) 63 000 euros, et des frais de scolarisation des communes voisines revus pour (+) 18 000 euros affirmant le caractère de centralité de la commune, il est procédé au transfert des éléments valorisés par les services fiscaux quant à la sortie du dispositif des bailleurs sociaux, du chapitre 74 vers le chapitre 73 pour globalement le solde. Au total, ce chapitre est révisé à hauteur d'environ (-) 372 000 euros.

Le chapitre 73 présente un abondement arrêté à (+) 380 000 euros.

Le chapitres 013 et 77 sont abondés à hauteur de (+) 167 000 euros, au titre notamment d'indemnités journalières relatives à des dossiers de longue maladie durée perçus sur le CCAS et remboursés à la ville.

Enfin, votés sur un volume de 1,66 millions d'euros, les produits du domaine et de gestion, enregistrés aux chapitres 70 et 75, sont légèrement révisés en mode précompte administratif 2025 à hauteur (-) 31 000 euros pour être portés à 1,63 millions d'euros au titre des redevances usagers principalement sur l'ensemble des compétences proposées par la commune.

Au total, les recettes de fonctionnement sont bonifiées de (+) 144 000 euros.

Concernant les dépenses de fonctionnement, le chapitre 011 donne lieu à un complément d'inscription estimé à (+) 345 000 euros à l'issue des travaux de projection en mode précompte administratif, menés par les services.

Il s'agit principalement d'alimenter les charges de structure de (+) 191 000 euros, les crédits d'activité de (+) 120 000 euros et les droits d'entrées du dispositif relatif aux activités natatoires, de (+) 22 000 euros compte tenu du calendrier et des effectifs présents par éducation nationale.

Accusé de réception en préfecture
N°2778870375-157-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

Dans le détail des charges de structure, le récent marché de chauffe présente cette année une évolution violente du tarif de la molécule, qui associée à une saison de chauffe moins favorable, impose d'abonder les postes chauffage et électricité de respectivement (+) 90 000 et (+) 50 000 euros. Le solde relève des assurances, d'un parc véhicules vieillissants, donc plus couteux en réparations et de la volatilité subie des remboursements de frais au syndicat des collègues auquel nous sommes tenus par convention.

Dans le détail des crédits d'activité, l'accent est prioritairement porté sur les besoins d'entretien du patrimoine lovérien avec une enveloppe complémentaire alloué aux services techniques de (+) 50 000 euros. Est également traduite à cette étape, la prestation du cabinet qui aura accompagné les services RH dans l'optimisation des cotisations de charges sociales pour (+) 22 000 euros, des frais d'actes et de contentieux divers pour (+) 10 000 euros, le solde étant le fruit de prestations diverses réparties sur l'ensemble des compétences assurées par la cité.

Concernant le chapitre 012, les projections calculées à l'appui d'un outil de pilotage désormais stabilisé, associées à une meilleure maîtrise de la politique RH, et plutôt préservé des mesures nationales sur cet exercice, permettent une révision des besoins valorisée à (-) 104 000 euros

Enfin les chapitre 65, 66 et 67 sont globalement ajustés de (-) 100 000 euros à titre significatif des charges financières pour (-) 40 mille euros, d'annulation de crédits dédiés à des écritures techniques de régularisations comptables pour (-) 25 000 euros, de formation des élus pour (-) 10 000 euros, le solde correspondant à l'ajustement de participations versées, notamment au syndicat des collègues.

Au total, les dépenses de fonctionnement sont ajustées de (+) 144 000 euros.

Il en résulte donc, une épargne nette transférée au financement de la section d'investissement, inchangée et maintenue à (+) 140 000 euros telle que votée précédemment.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.512-1 et suivants,

VU le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

VU l'instruction comptable codificatrice M14,

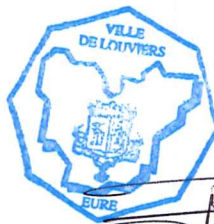
Considérant le projet de décision modificative N°2-2025 transmis.

PROCEDE au vote de la décision modificative N°3-2025 par chapitre au niveau de la section de fonctionnement suivant les tableaux annexés à la présente délibération.

ADOpte la décision modificative N°3-2025 du budget principal de la ville de Louviers pour l'exercice comptable 2025

Accusé de réception du préfet de la
02/11/2025 09:59:20251110-25-157-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

Adoptée par 25 voix pour, 5 contre, 1 abstention



**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

Annexe Vote DM N°3-2025 – Ville Louviers

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-157-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	144 000,00	144 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	144 000,00	144 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	144 000,00	144 000,00
---------------------	------------	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 396 400,00	0,00	345 000,00	0,00	5 741 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 976 000,00	0,00	-104 000,00	0,00	14 872 000,00
014	Atténuations de produits	54 000,00	0,00	-1 000,00	0,00	53 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 212 400,00	0,00	-43 000,00	0,00	3 169 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		23 638 800,00	0,00	197 000,00	0,00	23 835 800,00
66	Charges financières	850 000,00	0,00	-40 000,00	0,00	810 000,00
67	Charges exceptionnelles	118 000,00	0,00	-16 700,00	0,00	101 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	36 021,00		3 700,00	0,00	39 721,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		24 642 821,00	0,00	144 000,00	0,00	24 786 821,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 690 888,00		0,00	0,00	1 690 888,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	1 700 000,00		0,00	0,00	1 700 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 390 888,00		0,00	0,00	3 390 888,00
TOTAL		28 033 709,00	0,00	144 000,00	0,00	28 177 709,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 177 709,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	195 746,00	0,00	75 200,00	0,00	270 946,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 480 535,00	0,00	-52 150,00	0,00	1 428 385,00
73	Impôts et taxes	18 390 982,00	0,00	380 325,00	0,00	18 771 307,00
74	Dotations et participations	7 521 496,00	0,00	-372 409,00	0,00	7 149 087,00
75	Autres produits de gestion courante	180 950,00	0,00	21 000,00	0,00	201 950,00
Total des recettes de gestion courante		27 769 709,00	0,00	51 966,00	0,00	27 821 675,00
76	Produits financiers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
77	Produits exceptionnels	207 000,00	0,00	92 034,00	0,00	299 034,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		27 980 709,00	0,00	144 000,00	0,00	28 124 709,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	53 000,00		0,00	0,00	53 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		53 000,00		0,00	0,00	53 000,00
TOTAL		28 033 709,00	0,00	144 000,00	0,00	28 177 709,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 177 709,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 337 888,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de rattachement.
---	---------------------	--

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-157-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	230 448,00	0,00	0,00	0,00	230 448,00
204	Subventions d'équipement versées	541 450,00	0,00	0,00	0,00	541 450,00
21	Immobilisations corporelles	3 774 567,50	0,00	0,00	0,00	3 774 567,50
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 752 000,00	0,00	0,00	0,00	6 752 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 298 465,50	0,00	0,00	0,00	11 298 465,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 708 050,00	0,00	0,00	0,00	9 708 050,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	9 708 050,00	0,00	0,00	0,00	9 708 050,00
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	21 006 515,50	0,00	0,00	0,00	21 006 515,50
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	53 000,00		0,00	0,00	53 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 053 000,00		0,00	0,00	1 053 000,00
	TOTAL	22 059 515,50	0,00	0,00	0,00	22 059 515,50

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	756 825,43
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 816 340,93
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	5 992 149,34	0,00	0,00	0,00	5 992 149,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 454 459,18	0,00	0,00	0,00	8 454 459,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 000,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
	Total des recettes d'équipement	14 473 608,52	0,00	0,00	0,00	14 473 608,52
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 044 000,00	0,00	0,00	0,00	1 044 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 527 844,41	0,00	0,00	0,00	2 527 844,41
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	360 000,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00
	Total des recettes financières	3 951 844,41	0,00	0,00	0,00	3 951 844,41

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-157-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		18 425 452,93	0,00	0,00	0,00	18 425 452,93
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	1 690 888,00		0,00	0,00	1 690 888,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	1 700 000,00		0,00	0,00	1 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 390 888,00		0,00	0,00	4 390 888,00
TOTAL		22 816 340,93	0,00	0,00	0,00	22 816 340,93

		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		22 816 340,93

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

3 337 888,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.